

Dis, Fuse ...



NOVEMBRE 2007
N° 36

Bulletin Municipal de **FELLETIN**

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	p. 2
<i>Parmi les dernières délibérations :</i> <i>Les conseils municipaux 9 mai 2007, 27 juin 2007, 26 juillet 2007 et 6 septembre 2007</i>	p. 3 à 4
<i>Une page d'histoire :</i> <i>L'alimentation en eau potable et l'assainissement de la ville de Felletin</i>	p. 5
<i>Dossier :</i> <i>Le point sur la gestion des tennis municipaux</i>	p 6-7
<i>En Bref :</i>	p 8 à 11
<i>Le Point sur :</i>	p 12-14
<i>Paroles d'assos :</i> <i>L'actualité des associations, par les associations.</i>	p 15 à 23
<i>Etat civil :</i>	p. 24
<i>Agenda des manifestations :</i>	p. 24

Felletin au fil des pages...

Un livre important vient de paraître. Il a notre petite ville pour sujet. « Felletin, en vallée de Creuse » raconte pages après pages notre histoire collective depuis deux mille ans. Il le fait de façon passionnante. Vous ne vous lasserez pas de le lire et de le relire.

Cet ouvrage est né de la volonté conjointe du Conseil Municipal et du Ministère de la culture, représenté par la DRAC du Limousin. L'un et l'autre savaient que l'histoire de Felletin remonte loin dans le passé, qu'elle est très riche et qu'il en reste de nombreux témoignages dispersés dans nos monuments, nos maisons, nos archives et notre sol. Ils ont décidé de rassembler ces traces éparses dans un livre.

Le résultat est étonnant. Le livre retrace l'évolution historique de la ville. Il raconte la vie de nos ancêtres. Il montre comment les décadences ont succédé aux périodes de prospérité. Il nous offre une raison de plus d'être fier de notre petite ville.

Notre commune est une des premières de France à avoir mené un travail approfondi de mémoire. Il n'aurait pas été possible sans la participation de spécialistes éminents que je tiens à remercier. Ils ont donné à l'ouvrage le meilleur de leur compétence. Ils n'ont négligé aucun détail susceptible de nous éclairer sur tous les aspects de notre histoire. C'est pourquoi beaucoup de temps leur a été nécessaire. Il leur a fallu 5 ans pour achever leur enquête.

Il faut également remercier les Felletinois qui ont bien voulu ouvrir les portes de leur maison aux spécialistes qui enquêtaient dans nos rues. Nos vieilles demeures abritent des trésors d'architecture que personne n'avait jamais répertoriés et qu'à vrai dire on connaissait mal. Notre patrimoine architectural public est ouvert à tous. Il est riche, mais cette richesse nous renseigne de façon incomplète sur le passé de notre commune. La connaissance du patrimoine architectural privé apporte des éclairages précieux sur notre histoire.

Enfin je remercie en votre nom les autorités publiques, Ministère de la Culture et Conseil Régional du Limousin notamment, qui nous ont encouragés et soutenus. Il est bon que les communes comme la nôtre qui se sentent loin des grands centres d'activité et qui doutent parfois de leur futur, soient incitées à mettre leur passé en valeur pour mieux préparer leur avenir.

*Le Maire
Michel Pinton*

Dis Fuse, Bulletin
d'informations municipales de Felletin.
Mairie de Felletin,
12 Place Charles de Gaulle
23500 Felletin.

Directeur de la publication
et de la rédaction :
le Maire, Michel Pinton.

Rédaction :
service communication

Impression/photogravure :
Impression Nouvelle.

Association CIGALE

Le CM du 9/05/07 décide de verser une subvention à hauteur de 50 % du prix de la journée par enfant, soit 10€ par enfant Felletinois et par jour. Les autres communes participent de la même manière au financement du séjour de « leurs » enfants au CLSH.

Construction du Centre de loisirs sans hébergement

Le CM du 9/05/07 attribue les marchés suivants :

- lot n° 01 :

entreprise BERNASCONI
pour un montant H.T. 33.886 €
avec option de H.T. 2.318,55 €

- lot n° 02 :

entreprise BERNASCONI
pour un montant H.T. 23.351,40 €

Le coût total de la construction du CLSH est de 320 000 €.

Le CM du 27/06/07 décide l'achat de mobilier divers et autres matériels pour le CLSH pour un montant de 50.278,87 €

Eglise du Château

Le CM du 27/06/07 attribue les marchés suivants :

- lot n° 01 :

Echafaudages : entreprise COMI SERVICE

- lot n° 02 :

Maçonnerie – Pierre de taille : entreprise SOCOBA

- lot n° 03 :

Menuiserie – Vitrierie : entreprise BLANCHON SAS

Le CM du 26/07/07 attribue le marché suivant :

- lot n° 05

– électricité – à l'entreprise GIRAUD, pour 61.525,50 € H.T.

Le CM du 6/09/07 attribue les marchés suivants :

- lot n° 4

– chauffage : entreprise PIZON pour un montant de 52.560, 46 € H. T.

- lot n° 6

– agencement : entreprise MCCC pour un montant de 48.074,60 € H.T.

Travaux de voirie :

CM du 27/06/07 : Réfection par La Société « EUROVIA PCL » de la rue des Mayades pour 7.425 € HT et de la VC d'Arfeuille pour 13.131 € HT.

Eclairage public :

Le CM du 27/06/07 confié à la Société « S.A. CARRE » des travaux d'éclairage route d'Aubusson, 8.558,77 € H.T. et l'aménagement de l'éclairage de l'allée du gymnase, pour 4.787,25 € H.T.

Achat de matériel divers

CM du 9/05/07 :

Un véhicule utilitaire auprès de la Société MENUUE CULTURE Verts Loisirs, pour un montant de 11.500 € H.T.

Divers matériels (tondeuse) pour les services techniques de la ville 1.300 € HT

Tente de réception 2.700 € H.T.

Produits d'hygiène canine SAC-O-MAT, 1.300 € H.T.

CM du 27/06/07 :

Un compresseur roulant et de l'outillage adéquat pour un montant H.T. de 770 €

Une débroussailleuse, pour un montant H.T. de 680 €.

ECOLE MATERNELLE

Le CM du 27/06/07 décide l'achat d'un nouveau bac à sable pour l'école maternelle, pour un montant de 340 € H.T.

PLAN DEPARTEMENTAL D'ITINERAIRE DE PROMENADE ET DE RANDONNEE – (PDIPR)

Le CM du 9/05/07 décide d'inscrire les chemins cités ci-dessous au PDIPR de la Creuse comme : Itinéraire de randonnée pédestre intercommunal.

Ils feront partie de l'itinéraire " Vallées et Châteaux " entre Felletin et St Frion ;

- n° 1 : chemin des Fayes,

- n° 2 : chemin du Liaport à Longueroux,

- n° 3 : chemin de la Croix Blanche au Bas Bouteix

- n° 4 : chemin du Bouquet

- n° 5 : chemin de la Borie au Moulin d'Arfeuille

- n° 6 : chemin du Moulin d'Arfeuille à Arfeuille

- n° 7 : chemin du Château d'Arfeuille

ATLAS DU PATRIMOINE

Le CM du 9/05/07 accorde une subvention de 1 000 € pour la publication d'un Atlas du patrimoine, réalisé suite au travail d'inventaire réalisé dans la commune de FELLETIN par les services de la D.R.A.C.

CONTRAT DE PÔLE STRUCTURANT

La commune de Felletin a décidé de s'inscrire dans la démarche des Contrats de Pôle Structurant proposés par le Conseil Régional et le Conseil Général. Ils ont pour but d'améliorer la qualité des infrastructures dans les centres urbains du Limousin. Ils consistent en un financement conjoint d'équipements définis (zone industrielle, voirie, installations sportives, etc, ...). Le CM du 27 juin 2007 décide d'inscrire à ce programme les projets suivants : poursuite de sa rénovation urbaine (réfection de la rue Grancher, du Pont Roby, de la route de Tulle, etc, ...) ; création de nouveaux équipements (centre de loisirs sans hébergement, maison des associations par exemple) ; aménagement partiel de sa zone d'activités – bois.

CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE BOIS

Le déplacement du centre équestre va libérer une partie de la zone d'activité « bois » ; la commune a décidé d'aménager l'espace ainsi libéré (3 ha). Pour se faire le CM du 27/06/07 décide de faire procéder à 2 études

- 1ère phase : viabilisation de l'espace libéré par le départ du centre équestre,
- 2ème phase : aménagement et acquisitions foncières à prévoir.

ANCIENNE MAIRIE : TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES

Le CM du 27/06/07 décide d'attribuer les marchés suivants :

- lot peinture :	
EURL MARTINET	12 700 € H. T.
- lot électricité :	
EURL MACHADO	4 200 € H. T.
- lot sanitaires :	
Entreprise CHERBOUQUET	3 910 € H. T.



Histoire d'hier et d'aujourd'hui

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE FELLETIN (CREUSE) PAR M. A. DONZET

Notre ami Jacques VEZINE, membre de la commission municipale chargée de l'environnement, n'oublie pas Felletin, bien qu'il soit maintenant à la retraite et habite Brive.

A l'occasion de recherches qu'il mène sur l'eau, et notamment les étangs, il a relevé l'article ci-dessous, extrait de la revue « L'arbre et l'Eau », dans le compte rendu du congrès annuel de 1929.

Cette revue, publication de la Société gay Lussac, très active en Limousin dans l'entre deux guerres, abordait des thèmes que l'on qualifierait volontiers aujourd'hui d'écologiques :

Le développement de la forêt, l'équilibre agropastoral, la protection et la mise en valeur de l'eau (cours d'eau, épuration, étangs, etc...). Ces notables, souvent propriétaires terriens, furent à l'origine de la formule bien connue : « Le Limousin, pays de l'Arbre et de l'Eau ».

Dans cet article, M. Donzet, Directeur des services techniques de la ville de Limoges, présente les travaux prévus à partir de 1929 à Felletin, concernant l'eau potable (avec notamment le captage des Bordes) et l'assainissement du centre ville ; le tout fut terminé en 1932.

Depuis cette date, le réseau d'eau potable s'est vu adjoindre, dans le cadre du SIAEPHVC (Syndicat d'alimentation en eau potable de la haute vallée de la Creuse) les captages situés sur les communes de Clairavaux, Féniers et Gioux.

Quant aux égouts du centre ville, des galeries visitables en système séparatif, ils continuent à susciter l'admiration des spécialistes.

••••

La petite ville de Felletin, si joliment campée sur le flanc droit de la vallée de la Creuse, est une ruche laborieuse qu'enrichit notamment la vieille industrie des tapis. Ses 3.000 habitants se trouvant à l'étroit dans les vieilles rues pittoresques, mais un peu insalubres, qui se pressent autour de l'église et du château, tendent à s'essaimer le long des routes de la périphérie.

Il manque à Felletin, pour en faire un habitat sain et hygiénique, une alimentation en eau suffisante et des égouts.

La municipalité active et éprise de progrès que préside le Docteur Monthieux a décidé de réaliser successivement et à bref délai ces importants aménagements.

Après une période de plusieurs années sèches, les travaux d'alimentation en eau réalisés il y a une

vingtaine d'années se sont révélés insuffisants, et dans le courant de l'été de 1929 surtout, les fontaines monumentales qui contribuent à l'embellissement de la petite Cité ont vu se presser jour et nuit la foule des ménagères recueillant goutte à goutte le précieux liquide issu de captages presque taris.

On n'hésite pas à capter et à conduire à Felletin une source importante qui débite 400 mètres cubes par jour à l'étiage, située à 5 kilomètres au nord-ouest de l'agglomération sur le territoire de la commune de Saint-Quentin. L'eau qui jaillit en plein rocher au flanc d'un massif couvert d'arbustes et de bruyères, loin de toute habitation, est d'une pureté remarquable.

Une conduite d'adduction de cinq kilomètres. 2 réservoirs en ciment armé d'une contenance totale de 600 mètres cubes, huit kilomètres de tuyaux de distribution, permettront de desservir 40 bornes fontaines, avec prises d'incendie, 30 bouches de lavage, 3 lavoirs abreuvoirs et les nombreux abonnés qui tiendront à s'assurer la livraison de l'eau à domicile.

Le montant des travaux est évalué à 1.500.000 francs environ. Aussitôt après l'obtention de la subvention sur les fonds du pari mutuel prévue pour avril 1930, les travaux seront entrepris, pour être mis en service au printemps de 1931.

La municipalité a dès maintenant mis à l'étude le projet d'un réseau général d'assainissement pour supprimer l'état d'insalubrité permanente que créent les déversements clandestins dans les égouts actuels, le défaut total de fosses d'aisances dans un certain nombre d'habitations, l'existence de canaux découverts au voisinage, même de l'agglomération et d'un épandage défectueux. Un réseau d'égout permettra aussi de canaliser les eaux de pluie qui, par temps d'orages, dévalent en trombes par les rues à fortes pentes de la zone Est, provoquant toujours des dégâts considérables aux chaussées et aux immeubles.

Un avant-projet comportant un réseau de 6 kilomètres de canalisations avec rayons, bouches d'eau pluviales, station d'épuration au voisinage de la Creuse, évalue les dépenses à un chiffre de l'ordre de 2.000.000. Le programme comporte l'exécution des travaux en plusieurs étapes, la réalisation de la première, pour les parties les plus urgentes du réseau coïncidant avec la réalisation de la distribution d'eau.

LE POINT SUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal du 26 juillet dernier décidait de reprendre la gestion de la halle de tennis, gestion jusque-là confiée par convention à l'association Tennis Club de Felletin (T.C.F.).

Dis Fuse revient sur les événements qui ont conduit le Conseil Municipal à prendre cette décision, et présente les nouvelles modalités de location des courts de tennis.

La halle de tennis a été construite pour répondre à un manque d'équipements de ce type sur le Sud Creusois. Il s'agissait de répondre à une demande avérée de nombreux joueurs et de clubs.

Le T.C.F. a été associé au projet tout au long de son déroulement. Et il a toujours été clair que si la commune se chargeait du financement de l'investissement, la charge du fonctionnement revenait à l'association gestionnaire (il n'y a rien d'extraordinaire à cela. Toutes les associations qui occupent un local municipal, ont pris le même engagement.). Ceci a été validé par la signature d'une convention entre le comité départemental de tennis, le T.C.F. et la Mairie, en 2003. Ce préalable étant levé, les travaux ont pu démarrer en septembre 2005. Ils incluaient l'installation du chauffage puisque le tennis-club lui-même, soutenu par la FFT, avait expressément demandé que cette halle soit chauffée.

Refus d'un privilège

Malheureusement le T.C.F. est revenu sur ses engagements estimant que les frais de fonctionnement et plus précisément de chauffage seraient insupportables pour les finances du club.

Pourtant **selon le budget prévisionnel établi par le Tennis Club, les frais de chauffage ne représentaient, en 2007, que le quart des dépenses du club.** Ils ne sont donc pas la seule cause possible d'un déficit éventuel du club.

Le Maire a alors proposé un examen des comptes du T.C.F., de façon à déterminer quel chapitre de dépenses était susceptible d'obtenir une aide municipale et à quelle condition celle-ci pouvait être versée. C'est sur ce point que le désaccord a éclaté.

Le T.C.F., voulait que la discussion porte seulement sur le chauffage. Il a exigé que la Commune reprenne à son compte les factures correspondantes, le Club se bornant à en rembourser une petite part, fixée forfaitairement une fois pour toutes.

Le Conseil Municipal a refusé. Pourquoi ? Parce que l'accepter serait revenu à verser **au club une subvention cachée**, opaque. Cela aurait été contraire aux règles de bonne gestion de l'argent public. Le Conseil Municipal a toujours fait en sorte que les relations de la Commune avec toutes les associations felletinoises soient transparentes. Les aides accordées sont clairement liées à des services spécifiques rendus à la population ; les subventions sont reconduites, ou non, en fonction de la bonne poursuite de ces services. C'est pourquoi le Conseil demande que lui soit remis chaque année, par chaque association, un rapport d'activité et un compte financier précis. Il octroie des subventions, après examen attentif de ces documents.

Le Tennis Club exigeait d'être dispensé des règles que toutes les autres associations acceptent. **En d'autres termes, il voulait jouir d'un privilège.** Le Conseil Municipal se serait renié en s'inclinant devant une telle prétention.

La question du chauffage : un faux problème

En outre si le T.C.F. se focalise ces derniers mois sur la question du chauffage, il occulte totalement qu'il s'était engagé, à remplir **une mission de service public**. Cela signifie qu'il devait d'une part garantir les mêmes conditions d'utilisation à **tous les joueurs**, qu'ils soient membres du Tennis Club de FELLETIN ou non, et d'autre part développer des partenariats avec les clubs voisins, pour permettre une animation sportive ouverte à tous les habitants du Sud-Est Creusois.

Or de nombreuses réclamations reçues en Mairie font montrer que cette mission essentielle d'ouverture au plus grand nombre n'a pas été remplie, comme elle aurait dû l'être.

Il fallait remédier à cette situation ; C'est ce que le Conseil Municipal a fait en reprenant la gestion de la halle. Le club n'a plus désormais à se soucier des charges de chauffage ; il est toujours le bienvenu dans la halle (il n'en a jamais été

exclu d'ailleurs !), il paiera simplement les heures qu'il utilisera. Les joueurs de tennis qui ne sont pas affiliés au club, pourront eux aussi profiter des équipements municipaux à des tarifs moins élevés qu'avant. Enfin, les activités collectives, et notamment **l'école de tennis, seront accueillies volontiers**. La Municipalité examinera avec bienveillance les besoins de ceux qui en prendront la responsabilité. La gestion de la halle reprendra ainsi son caractère de service public.

La halle de tennis est un équipement exceptionnel, destiné à tous les Felletinois, et plus généralement aux joueurs de tennis du Sud Creusois. Le conseil Municipal, qui a consenti beaucoup d'efforts pour la construire, n'attend qu'une chose : voir en face de lui, des interlocuteurs raisonnables, disposés à reprendre un dialogue constructif.

Nouvelles modalités de location des courts :

Depuis le 28 septembre dernier, la mairie gère directement la location des courts de tennis (les 2 intérieurs de la halle et le court extérieur).

Pour louer les courts il suffit de venir en Mairie pour acheter du crédit temps : soit 1 heure soit des forfaits. Un code personnel vous sera alors attribué, qui vous permettra par la suite, si vous le souhaitez, d'effectuer des réservations de court directement sur internet, sur le site de la ville www.mairie-felletin.fr

TARIFS

du 28 septembre
jusqu'à la fin de l'année 2007

PARTICULIERS

	1 h	5 h	10 h	20 h
Court intérieur	8 €	35 €	60 €	110 €
Court extérieur	5 €	22 €	40 €	70 €

CLUBS

Court	50 h	100 h	150 h
	250 €	480 €	700 €

ENFANTS (jusqu'à 14 ans)

	1 h	5 h
Court intérieur	4 €	18 €
Court extérieur	2 €	8 €

La cogénération pour la halle de tennis : retour sur un choix logique

Le conflit entre le tennis Club et le Conseil Municipal au sujet de la halle de tennis s'est principalement focalisé sur la question du chauffage. Le porte parole du club de tennis au sein du conseil municipal a longuement soutenu que le contrat passé avec la société SOCCRAM (concessionnaire du réseau de chaleur urbain de Felletin) était beaucoup trop onéreux et a demandé avec insistance qu'un autre mode de chauffage (gaz ou électricité) soit installé alors que le raccordement au réseau de chaleur était déjà réalisé.

Cette position appelle trois observations :

1-La commune de Felletin, avec l'aide du Conseil Régional du Limousin, du Conseil Général de la Creuse, de l'Etat (ADEME, fonds européens), a réalisé un réseau de chaleur alimenté par les P.C.S.(produits connexes de sciage) provenant des scieries du voisinage. Il aurait été incompréhensible que la commune ne demande pas le raccordement à ce réseau de chaleur, du nouvel équipement municipal que constitue la halle de tennis. Refuser de recourir à une énergie locale et renouvelable pour choisir une énergie fossile, aurait été contraire à tous les principes du développement durable !

2-Le contrat d'abonnement au réseau de chaleur apparaît onéreux lorsqu'il y a peu de consommation mais devient économique lorsque l'utilisation du chauffage augmente. En effet, dans la facture, la part représentant le remboursement des investissements est incompressible et apparaît d'autant plus lourde que la consommation est faible. Si le chauffage paraît cher, c'est parce que la halle est peu utilisée, ce qui peut poser la question de son utilité, ou au moins de son éventuel surdimensionnement. Il est trop tard pour s'interroger à ce sujet, il faut maintenant faire fonctionner cet équipement de manière optimale, en en développant la fréquentation.

3-Le choix du mode de chauffage d'un équipement communal est évidemment du ressort du Conseil Municipal, et en aucune façon de l'utilisateur. En l'occurrence, le TCF peut très légitimement expliquer que le chauffage lui revient cher, ce qui n'est pas une surprise vu le volume de la halle, et examiner avec la municipalité comment surmonter cette difficulté.

Il est inadmissible que le TCF veuille dicter son choix à la commune.

Jean-François Pressicaud
Conseiller Municipal

Rappel sur le financement du complexe sportif

La municipalité a mené à bien la rénovation des installations sportives existantes (pelouse du stade et vestiaires foot) et la construction de la halle de tennis à laquelle sont adossés les vestiaires du club de football. Le montant total de l'investissement s'est élevé à 825 969.37 € HT soit 987 859.37 € TTC. Le montant total des subventions est de 579 303.30€, auxquels il faudra ajouter environ 120 000€ de remboursement de la T.V.A. **La part communale pour l'ensemble du complexe sportif s'élèvera donc à environ 288 000 €.**

La rénovation de la pelouse du stade et des anciens vestiaires sous les tribunes a coûté 38 720 € HT soit 46 308.80 € TTC. La construction de la halle et des vestiaires neufs réservés au club de foot s'est élevée à 787 249.37€ HT soit 941 550.24 € TTC.

Ces courts sont désormais ouverts à tous, affiliés ou non à des clubs de tennis, Felletinois ou pas.

Dans tous les cas la municipalité reste ouverte au dialogue et aux suggestions qui permettront d'améliorer le service.

Bon set à tous

Renseignements - Tél : 05 55 66 51 11

Les travaux du centre équestre en photos



Bâtiment fourrage



Bureau et manège



Manège

Les écuries :



Vue de l'extérieur du bâtiment



Vue des box

Construction du CLSH

Les travaux se poursuivent et vont bon train. Le bâtiment en lui-même est achevé, les travaux d'aménagement intérieur (cloisons, pose des sanitaires) également. Reste

le raccordement aux différents réseaux (eau, téléphone, électricité..) et l'installation du mobilier.



Vue générale



La salle des « grands »



la salle des « petits »



Concours de Fleurissement municipal 2007

Catégorie Balcons :

- 1^{er} prix : M^{me} Liraud
 2^{ème} prix : M^{me} Exbrayat
 3^{ème} prix : M^{me} Dorot

Catégorie commerces/café/restaurants :

- 1^{er} prix : Le Font à l'Anel
 2^{ème} prix : Chez Zouzou

Catégorie jardins visibles de la rue :

- 1^{er} prix : M. Pigné
 2^{ème} prix : M^{me} Goncalvez-Lebrun
 2^{ème} prix ex aequo : M. Joussain
 3^{ème} prix : M. et Mme Furet
 M^{me} Lair
 M^{me} Michelin

Catégorie fenêtré :

- 1^{er} prix : M. et Mme Gigand
 1^{ème} prix ex aequo : M^{me} Thomas
 2^{ème} prix : M^{me} Chapillon
 3^{ème} prix : M^{me} Bodeau
 M^{me} Feix

Prix spécial du jury : Institut Médico-Educatif

La cérémonie de remise des prix aura lieu courant décembre. Les lauréats en seront informés par courrier.

L'Histoire de Felletin au fil des pages...



Le service Régional de l'inventaire du Limousin a réalisé entre 2002 et 2006 une étude sur le patrimoine de Felletin : architecture religieuse, privée, artisanale, industrielle..., différents aspects patrimoniaux de la commune ont été étudiés, photographiés, documentés. Ces données font l'objet de la publication d'un ouvrage « Felletin en vallée de Creuse » Redécouvrez Felletin à travers les très belles photographies qui illustrent cet ouvrage accompagnés de textes très documentés.

Ouvrage en vente à l'office de tourisme de Felletin.

Des nouvelles de nos écoles :

Ecole maternelle :

Cette rentrée 2007/2008 se fait avec une nouvelle équipe enseignante : Mme Prudent, nouvelle directrice, s'occupe de la grande section ; M. Pinaud s'occupe lui des moyennes sections, et Mme Finet de la petite section. La rentrée s'est effectuée sans pleurs, les enfants étaient ravis de découvrir ou redécouvrir leur classe et les nouveaux jeux installés dans la cour.

Les jours suivant les moyenne et grande sections ont pu découvrir de façon très ludique avec leurs enseignants, l'exposition de tapisserie de l'église du château.

Effectif de cette rentrée : 55 enfants

Ecole primaire :

114 élèves pour cette rentrée

Collège :

217 élèves. M. Martinat est leur nouveau principal.

IME :

52 enfants



Lycée de Felletin : poursuite de l'augmentation des effectifs et de l'amélioration des conditions d'accueil



A quelques jours de la rentrée scolaire 2007, Jean-Louis DELARBRE, Proviseur du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, constate une nouvelle augmentation des effectifs de l'établissement, pour la quatrième année consécutive. Explications et nuances sur cette progression.

Dans une semaine, le L.M.B. devrait approcher un nouveau pallier symbolique en terme d'effectifs : « L'an dernier, nous avons franchi la barre des 700 apprenants (735 exactement), mais Septembre 2007 nous verra atteindre le cap des 800 élèves, étudiants, apprentis et adultes en formation aux métiers du Bâtiment » affirme Mr DELARBRE, « soit une augmentation d'environ 12% en un an, après un rythme annuel de 5 à 9% sur les trois années précédentes ».

Dès le mois de Juin, les retours de dossiers d'inscriptions ont été beaucoup plus rapides que les années passées, signe de décisions fermes et réfléchies de la part des parents et des futurs nouveaux élèves. D'ailleurs, peu de défections ou de changements ont été enregistrés entre la mi-Juillet et la fin Août.

Un regain d'intérêt des familles pour un secteur d'activités dynamique

« Les mentalités évoluent petit à petit » constate Jean-Louis DELARBRE. « Les jeunes et leurs parents comprennent peu à peu que les métiers du Bâtiment sont réellement porteurs d'emplois, contrairement à d'autres secteurs (tertiaires ou industriels) vers lesquels trop de lycéens et d'étudiants s'orientent, ou qui délocalisent leurs activités et diminuent leurs emplois sur le territoire national ».

« A travers la télévision et les personnes de leur entourage, les familles sont informées que les entreprises du Bâtiment manquent aussi bien d'ouvriers qualifiés que de techniciens ou d'ingénieurs. Dans ces conditions, choisir le bâtiment comme orientation dans ses études est perçu comme quelque chose d'intelligent et de judicieux ».

« Pour les collégiens, les familles intègrent peu à peu l'idée que le bâtiment offre non seulement une diversité de métiers (il n'y a pas que la maçonnerie !), mais aussi plusieurs façons d'atteindre le meilleur niveau de qualification possible. A chacun son parcours pour réussir : certains débiteront en BEP pour ensuite préparer un Bac Professionnel, d'autres intégreront la 2nde générale pour aller vers un Bac STI puis des études supérieures. Bac Pro, Bac général ou technologique, les bons élèves prépareront ensuite l'un des cinq BTS proposés chez nous ».

« Nous prévoyons déjà 425 internes (filles et garçons), ce qui occupera 100% de notre capacité d'accueil actuelle en internat. Des chiffres que nous ne connaissions plus depuis une dizaine d'années. Si vous ajoutez la résidence universitaire installée sur notre site, cela portera à environ 550 le nombre d'élèves, d'apprentis et d'étudiants logés dans l'enceinte du lycée de Felletin. Pour les logements en extérieur, la demande de studios, chambres et appartements de la part des étudiants et apprentis de BTS devrait croître encore un peu, puisque nous avoisinerons les 270 apprenants en BTS (étudiants et apprentis). A ce titre, les particuliers qui disposent de locations rénovées ou en bon état peuvent toujours nous transmettre leurs offres ».

Dans l'ensemble, les cinq filières de métiers se portent bien. Ainsi, la filière « Bois » (menuiserie, charpente, constructions ossature bois) et la filière « Gros Œuvre – Génie Civil » ont très bien recruté. Les places encore disponibles y sont rares. Ainsi, le Bac Pro « Technicien Menuisier Agenceur » ouvert en Septembre 2006 continue sa montée en puissance, avec une liste d'attente (« liste supplémentaire ») conséquente de candidats. De son côté, le BEP « Construction Bâtiment Gros Œuvre » confirme le dédoublement de la classe, grâce à un nombre important d'élèves.

En Constructions Métalliques, le BTS continue de voir le nombre d'étudiants et d'apprentis remonter pour la deuxième rentrée consécutive.

Les filières « Aménagement Finitions » (décoration et aménagement) et « Taille de Pierre » recrutent correctement, avec quelques disparités selon le niveau de formation.

« Non seulement les mentalités évoluent chez les parents et chez les jeunes, mais les acteurs en matière d'information et d'orientation (chefs d'établissements, professeurs principaux, CIO, réseau Information Jeunesse, ...) ont également intégré et relayé le fait que le Bâtiment offrait de belles perspectives de carrière pour les jeunes » relate Jean-Louis DELARBRE. « L'image de voie de garage pour les mauvais élèves s'estompe peu à peu. L'aspect technique et le savoir-faire reprennent enfin le dessus. Il était temps, lorsque l'on connaît les besoins de recrutement des entreprises ! »

Les efforts de chacun contribuent au renouveau

« Nous récoltons aussi les fruits du travail mené en matière de communication sur les métiers et les formations du Bâtiment. Depuis quatre ans, le CCCA-BTP (organisme paritaire des entreprises du Bâtiment) nous a beaucoup aidé pour faire passer les messages, aussi bien auprès des collégiens, des lycéens, des familles, ou des prescripteurs. En interne, toutes les actions sont planifiées et coordonnées par une personne, et une vingtaine d'enseignants s'impliquent chaque année dans la promotion de l'établissement. De fait, en l'espace de 4 ans, le L.M.B. Felletin aura gagné près de 200 apprenants ! Il y a une différence très nette entre avant 2003 et après 2003 ».

De son côté, la Région Limousin contribue aux restructurations nécessaires et au développement de l'établissement. « L'été et la rentrée 2007 auront été des périodes d'amélioration des infrastructures et des équipements : vitrage du gymnase, réfection du mur de soutènement du bâtiment principal, installation d'un couverture wi-fi pour la connexion sans fil à internet dans l'internat, dans la salle d'études et les salles de cours, réfection de réseaux d'eau et d'évacuation, consolidation de la voirie, couverture de certains ateliers, ... »

La Région apporte également une contribution essentielle dans le développement du Centre de Formation des Apprentis de Felletin.

« Le Rectorat de Limoges nous aide au développement de l'établissement, notamment avec l'ouverture d'un CAP Charpente post-BEP en 1 an prévue pour la rentrée 2008. Cette perspective permettra au lycée de maintenir un enchaînement de formations liées à la charpente et à l'ossature bois (CAP, Brevet Professionnel, Bac STI Bois, BTS). Nous participons d'ailleurs avec d'autres établissements à un groupe de réflexion pour la promotion des métiers et des formations de la filière bois en Limousin ».

« A noter qu'à ce jour, tous nos postes d'enseignants et de personnel technique ou administratif sont pourvus » de préciser le Proviseur.

La rentrée scolaire 2007 s'annonce donc chargée pour l'équipe du L.M.B. Felletin, mais la poursuite de la montée en puissance de l'établissement donne du cœur à l'ouvrage.

Du nouveau à l'union des artisans et commerçants de Felletin

Le 25 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale de relance de l'union des artisans et commerçants de Felletin. Elle était organisée dans le cadre de la Démarche Collective Territorialisée du Pays Sud Creusois, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'industrie de la Creuse et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Creuse.

A la suite de cette Assemblée générale un nouveau bureau a été élu :

Co-présidents : Mme Robillard (8 à huit) - M. Dehaies (Espace 23)

Secrétaire : M. Garnier (le Troubadour)

Secrétaire adjoint : M. Dagueperse (D.T.M.)

Trésorier : M. Billy (La Malle de Felletin)

Délégués à l'artisanat : M. Thierry Terrade, M. Michel Hartman

Dagueperse Thierry Menuiseries (DTM)

Installé depuis le 1^{er} octobre Thierry Dagueperse propose ses services en menuiseries intérieures/extérieures ; bois, PVC, alu. Vous pouvez également le consulter pour l'aménagement de combles, l'isolation, la vitrerie et serrurerie. Dépannage 24h/24

La Salle - Felletin

Tél. 05 55 66 95 21 - 06 89 11 28 37

Jardins en Limousin

Alain Pauly a créé son entreprise depuis le 15 octobre dernier. Il propose ses services pour l'entretien et l'aménagement d'espaces verts (débroussaillage, abattage, élagage), taille d'arbustes et de haies. Il se charge également de l'installation et la création de massifs, tonte et entretien de gazon et des traitements phytosanitaires.

Le Liaport - Felletin - 06 76 29 57 76

Travaux dans l'église du château

L'église du château, vaste édifice bâti au 15^{ème} siècle, offre un cadre remarquable aux expositions estivales de tapisseries. Élément incontournable du patrimoine Felletinois, il a fait l'objet en 1999 d'une première campagne de travaux qui concernait la restauration extérieure du bâtiment (toiture et élévations).

Aujourd'hui, dans la suite logique de ces travaux, la commune entreprend une nouvelle phase qui va concerner l'architecture intérieure. Il va s'agir notamment de restaurer les maçonneries, d'installer un système de chauffage par le sol et de remettre aux normes l'électricité.

Ces travaux ont débuté il y a quelques semaines. Il s'agit dans un premier temps de déposer puis de tailler l'ensemble du dallage en granit de la nef et des chapelles (pour permettre l'installation du système de chauffage). L'ensemble des travaux devrait durer environ 11 mois. 6 entreprises, majoritairement de la région et spécifiquement qualifiées pour intervenir sur un bâtiment classé se relayeront sur le chantier, dirigé par Philippe Villeneuve, Architecte en chef des Monuments historiques qui à ce titre assure la maîtrise d'œuvre du projet.



Recensement de la population Felletinoise en 2008

Toute la population vivant à Felletin sera recensée entre le **17 janvier et le 16 février 2008.**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Felletin font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Felletin fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

À partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants: une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 55 66 51 11

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009.

Médiathèque intercommunale



Halloween en marionnettes

Le mercredi 31 octobre, venez fêter Halloween à la médiathèque intercommunale d'Aubusson : de 15h00 à 16h00, un spectacle de marionnettes sera proposé aux enfants de 4 à 10 ans. Entrée libre.

Mercredi 31 octobre à 15h. Médiathèque Aubusson. Entrée libre

A Noël : Un, deux, trois Musique ! Spectacle de Dominique Fonfrède

Le mercredi 19 décembre de 15 h à 16 h aura lieu, à la salle des fêtes de St Quentin la Chabanne, le traditionnel spectacle de fin d'année offert aux enfants de 4 à 9 ans.

Dans ce spectacle, Dominique Fonfrède, comédienne et chanteuse, interprète sept histoires sur le thème de la

musique, histoires qui sortent des sept albums qui l'accompagnent. Elle saute du conte au jeu théâtral en se transformant en de multiples personnages.

Réservation obligatoire au 05 55 66 55 22 (nombre de places limité)

Mercredi 19 décembre. Saint-Quentin la Chabanne (Salle des fêtes). Entrée libre sur réservation

Rappel des Horaires du site de Felletin :

Mardi 16h00 à 18h30,

Mercredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,

Jeudi 16h00 à 18h30,

Vendredi 9h30 à 12h30 et 16h à 18h30

Samedi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

**Médiathèque Intercommunale
Place Schladming
Tél : 05 55 66 55 22**

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la médiathèque intercommunale sur le site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.cc-aubusson-felletin.fr/>

et sur celui de Felletin

www.mairie-felletin.fr/cult.htm

L'équipe de la médiathèque

Atelier d'Eliane Coursimon

Née à Villeurbanne le 31 août 1939 de l'union d'un couple creusois, dès son plus jeune âge, elle consacre tout son temps libre à dessiner.

A 40 ans, libérée de l'éducation de ses enfants, elle retombe dans la marmite de l'art pictural consacrant 10 années d'études de dessin et de peinture avec des peintres de renommée nationale et internationale.

(Georges CAR, Max LAIGNAUX, Pauline WELTI, Anne le sculpteur ... etc.)

Après ces années de travail soutenu, désirant partager ses goûts et ses connaissances, elle expose à Valence, à Lourmarin, à Montbonnot près de Grenoble.

En 1994, elle retrouve ses racines sur le plateau de Millevaches où la diversité naturelle et architecturale confirme sa passion pour la peinture. Elle partage son savoir-faire en exposant ses œuvres dans la majorité des communes creusoises sans oublier certaines communes du Limousin. Elle expose également certaines de ses œuvres à Paris et en Allemagne à Rostall près de Nuremberg.

Elle participe à plusieurs salons d'artistes peintre et obtient plusieurs grand prix de peinture dont le premier prix d'aquarelle en 2003 à Mérinchal.



En décembre 2006, elle ouvre son atelier au public, à Felletin 41 Grande Rue. Les visiteurs peuvent venir la voir travailler et regarder la majorité de ses œuvres exposées dans son atelier le mercredi et le vendredi 9h30 à 12 h 00 et de 15h à 18 h 00 ; le samedi de 9h30 à 12 h 00.

Eliane Gourdy-Chatoux, épouse Coursimon

Conservatoire Départemental : « FAISONS DE LA MUSIQUE ENSEMBLE »



Service du Conseil Général, Le Conservatoire Départemental Emile-GOUE (ex Ecole Nationale de Musique) est un établissement d'enseignement musical mis au service du public.

Composés de cursus diplômants ou non diplômants ainsi que d'un soutien actif à la pratique amateur, nos programmes permettent à tous de trouver, dans les domaines musicaux couverts par nos enseignements, la formation qui corresponde au plus près à ses souhaits et ambitions musicales.

L'école est un établissement public, qui délivre des certificats et diplômes reconnus sur le plan National. Ces derniers permettent d'accéder aux autres Ecoles Nationales de Musique et Conservatoires de France ou de poursuivre la pratique musicale dans le cadre de formations professionnelles.

On y enseigne la musique : discipline difficile, exigeante mais ô combien passionnante. L'enseignement s'y fait dans un esprit de grande convivialité et le plaisir de pratiquer ensemble est présent dans toutes les étapes de la formation.

L'école a décidé d'organiser ses enseignements autour de trois mots clés, ils représentent l'objectif d'idéal poursuivi par tous.

QUALITE, CONVIVIALITE ET PERENNITÉ

Qualité : Concept pédagogique, Exigence dans le travail, Obligation d'excellence, Qualité de l'accueil, de l'enseignement, des programmes, des projets, des prestations, des résultats ...

Convivialité : Ambiance de classe, disciplines d'ensemble, relations entre les individus, travail en commun, ...

Pérennité : Mise en œuvre de tous les moyens permettant l'utilisation des acquis après les études au conservatoire.

FELLETIN

Une annexe du conservatoire est installée à Felletin depuis plusieurs années, Piano, violon, trompette, clarinette, cornemuse, accordéon diatonique, vielle à

roue, musique de chambre et formation musicale sont les disciplines aujourd'hui enseignées dans cette annexe. L'école reçoit indifféremment les enfants et les adultes. L'ambition affichée par le conservatoire est de renforcer de façon très significative sa présence dans notre commune dans les mois à venir.

En Avril le conservatoire départemental Emile-Goué organise une importante cession d'orchestre à Felletin faisant de notre ville la « capitale creusoise de la musique » l'espace de quelques jours.

Gérard HIERONIMUS
Directeur du Conservatoire Départemental

Pour tous renseignements sur nos enseignements
Horaires de cours, sessions d'orchestre, etc...

Conservatoire Départemental Emile-Goué :
1, rue René Cassin
23000 GUERET
Tel 05 44 30 26 90 ou par mail enm@cg23.fr



ARGARDOM

« L'Association ARGARDOM m'a permis de me professionnaliser dans l'aide au maintien à domicile. Aider, respecter et être à l'écoute sont des points positifs dans mon travail. Chaque jour, je suis attendue avec impatience. La solidité, la constance, la fiabilité de l'accompagnement est, sans aucun doute, le meilleur réconfort que sollicite une personne aidée. Le contact auprès de différents publics est très enrichissant et passionnant ».

Voici, mot pour mot le témoignage de Nadège, Auxiliaire de Vie Diplômée d'Etat, qui exprime parfaitement le ressenti de son travail. Elle a suivi avec beaucoup d'investissement personnel la formation proposée par l'ARGARDOM et elle en retire maintenant beaucoup de satisfactions.

L'aide et le service à la personne à domicile sont devenues de vrais métiers, reconnus comme tels, et l'ARGARDOM dispense chaque année des formations très variées de plus, ou moins longue durée, en fonction des disponibilités et aspirations de ses salariés. Les thèmes traités sont directement en prise avec les objectifs recherchés et mettent chacun et chacune en meilleure situation pour faire face aux diverses situations rencontrées.

Récemment, une journée Alzheimer a été organisée dans nos locaux d'Aubusson pour donner des informations aux familles, aux aidants familiaux et aux personnels concernés, sur l'état des connaissances actuelles et les différentes conduites à adopter en présence d'une personne atteinte de cette maladie. C'est ainsi que des activités adaptées évitent le glissement du patient vers une dépendance totale et permettent le maintien son domicile dans un contexte qui lui est familier. Des

brochures et documents sont à votre disposition. Vous pouvez les demander auprès de Jennifer Jammet, votre Responsable de Secteur.

Une période de grands travaux se prépare à notre siège social d'Aubusson dont les locaux ne correspondent plus à nos besoins. L'achat de l'étage supérieur a donc été réalisé mais il faudra compter près d'un an avant de pouvoir disposer d'un ensemble immobilier adapté à notre fonctionnement.

Notre service Animation-Lecture-convivialité continue ses visites régulières auprès des fidèles, abonnés depuis des années et heureux de profiter d'un moment de détente autour d'un livre, d'une conversation ou d'une petite animation manuelle du genre tricot ou crochet, le meilleur moyen de rompre la solitude. Il est toujours possible de s'inscrire pour bénéficier de ce service entièrement gratuit.

Dernière minute: la Présidente de notre Association, Madame Liliane FOURDRINIER., recevra les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur dans le courant du mois d'Octobre. Cette haute distinction honore une personne qui s'est consacrée pendant plus de quarante ans au service de tous ceux qui avaient besoin d'être aidés et nous lui présentons en votre nom nos plus vives félicitations.

Pour toutes vos questions: ARGARDOM :
2 rue Tour de l'Horloge. 23500 FELLETIN, 05 55 66 55 65 (le vendredi matin)
Ou : Esplanade Charles de Gaulle ;
23200 ABUSSON, 05 55 83 35 00

L'équipe de l'Agardom

LE BEL AUTOMNE

Le club du BEL AUTOMNE à repris ses activités. Les réunions se déroulent les premier et troisième jeudis de chaque mois, dans la salle du club à l'espace Tibord Duchalard (ancienne mairie)

Venez nous y retrouver!

La belote et le scrabble sont les activités principales ; mais il est possible de prévoir d'autres animations en fonction des idées des adhérents.

Des cours de gymnastique douce ont lieu le lundi matin de 9h30 à 10h30 dans cette même salle

Au cours des réunions un goûter est servi et chaque

trimestre les anniversaires sont célébrés

Pour les animations à venir :

Le dimanche 21 octobre à 15 h, un après midi divertissement avec "Mme RAGOT et Mme POTIN" de la troupe des 3 coups de GRAND BOURG (style les vamps)

Le dimanche 9 décembre : thé dansant animé par JAGAILLE

En janvier repas et en février notre traditionnel loto

Pour contact :

M^{me} GREDZIAK Gilberte au 05 55 66 50 99

UNRPA - section de Felletin

Le 17^{ème} Congrès Départemental de l'UNRPA de la Creuse s'est tenu le samedi 22 septembre 2007 à la Salle Polyvalente de Guéret, en présence de Mr Claude Bernard, Président National.

15 délégués de la Section de Felletin ont assisté à ce Congrès.

Il a été l'occasion de rappeler que l'un des objectifs de notre association est d'engager des actions, seule mais aussi et le plus souvent possible avec d'autres associations et syndicats de retraités, pour défendre le droit des personnes âgées à des soins de qualité, à des revenus décents, à une fin de vie digne... pour réclamer le maintien des services publics de proximité en particulier les hôpitaux.

Actuellement, notre préoccupation principale est l'instauration des franchises médicales ; ce sont les malades, déjà durement frappés par la maladie, qui vont

être encore pénalisés. Cette mesure est particulièrement injuste et inégalitaire.

Notre 2^{ème} objectif est de proposer diverses animations ou sorties à nos adhérents, pour qu'ils ne restent pas isolés, parce que le « ludique » c'est aussi une thérapie.

C'est ainsi que le 13 septembre, une sortie a conduit une trentaine de personnes en Auvergne : la visite de la ville médiévale de Besse St Anastaise et celle du Château de Murol étaient au programme.

Les adhérents de la section se retrouveront fin novembre autour d'un goûter.

Et une sortie spectacle à Athanor Montluçon est prévue le 16 mars 2008.

Si nos actions et nos positions vous intéressent, rejoignez-nous.

La Présidente, Hélène Giraud

Association « les amis de l'école de Felletin »

Il y a une dizaine d'années, l'association « Les amis de l'école de Felletin » voyait le jour à l'initiative de parents d'élèves désireux d'aider les écoles (Maternelle et Primaire) à financer diverses activités (voyages scolaires, spectacles ...).

Depuis « Les Amis de l'école de Felletin » n'ont cessé d'oeuvrer dans ce sens. Cette année encore les membres de l'association organiseront diverses manifestations : Loto, Repas « Frites » etc Les bénéfices réalisés permettront d'aider au financement de projets initiés par les écoles.

Il est bon de rappeler qu'au cours de l'année scolaire dernière l'association a participé au financement des activités suivantes :

Pour l'école Maternelle :

- Spectacle de la compagnie « Les trois Chardons » : Leïla et la baleine + 1 livre à chaque enfant des 3 classes.
- Décorations de la salle à l'occasion du spectacle du carnaval + goûter à tous les enfants.
- Transport lors du voyage de fin d'année à la Ferme pédagogique à Saint Michel de Veisse.

Pour l'école primaire :

- Transport et entrées pour une séance de cinéma à Aubusson (film: « Azur et Azmar » pour l'ensemble des classes)
- Spectacle de la compagnie « Les trois Chardons » : Leïla et la baleine (classe de CP) ;
- Voyages de fin d'année pour l'ensemble des classes.

Un LOTO, première manifestation a été organisé cette année, et a eu lieu le dimanche 21 octobre 2007 à la Salle Polyvalente de Felletin.

Parents d'élèves, « amis des écoles » venez nous rejoindre au sein de l'association, ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous réussirons à mener à bien nos projets et permettre à tous les enfants de bénéficier de tout ce que l'école peut leur apporter.

Vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez contacter Christelle ROUDIER au 05 55 67 38 28, Mary Pierre MACHADO 05 55 66 51 81 ou Clarisse CAQUINEAU 05 55 66 44 73.

ADHESION : 2 €

Christelle Roudier, Présidente

La Leche League (Soutien et information pour l'allaitement maternel)

Les réunions à venir du groupe LLL Creuse :
Le 3 nov., chez Morgane, 15 rue du Mont à Aubusson
Le 4 déc. Chez Caroline au Liaport à Felletin
Le 8 janv. 2008 à la PMI d'Aubusson
Le 5 février 2008, Chez Caroline au Liaport à Felletin

Les réunions ont lieu à 14h00.

L'animatrice, Caroline, est disponible pour résoudre un problème d'allaitement ou obtenir des informations au 05 55 83 29 53 ou carolline@tele2.fr

Les activités du comité felletinois de jumelage



Le 24 juin dernier, jour de la Saint Jean le Comité de Jumelage a organisé la « Fête du pain de la Communauté de Communes Aubusson Felletin » dans le village de La Salle.

Le pain était cuit sur place dans le four du village par Mrs Mignard et Pougheon.

Un marché de producteurs ainsi qu'un vide grenier étaient proposés aux nombreux visiteurs. Les enfants pouvaient participer au concours du plus joli petit pain (photo) pendant que les plus grands se documentaient

sur le petit patrimoine bâti. La journée a pris fin par un grand feu de la St Jean et un feu d'artifice.

Le Comité de Jumelage adresse un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée par leur aide précieuse.

Du 31 octobre au 4 novembre une délégation se rendra en Autriche pour participer à une foire gastronomique organisée par le Comité de Jumelage de Schladming.

Depuis plusieurs années Felletin tient un stand afin de présenter et de vendre des produits régionaux et nationaux : vins, fromages, gâteaux (Le Creusois), foie gras etc.

De retour en France, toute l'équipe se mettra au travail pour organiser le Marché de Noël qui aura lieu le 14 et le 15 décembre. Comme l'année dernière notre ville jumelle tiendra un stand et proposera différents produits autrichiens.

Muriel Martinet
Présidente

Association CIGALE

Les enfants du secteur de Felletin viennent de passer leur dernier été dans les locaux mis à leur disposition par la MSA pour accueillir les activités du centre de loisirs. L'association CIGALE remercie encore à cette occasion et au nom des enfants et de leur famille la MSA qui pendant 10 ans a ouvert ses locaux aux activités du centre.

Malgré la météo capricieuse de l'été, les activités proposées par l'équipe d'animation du centre ont satisfait les enfants avec cependant le regret d'avoir dû annuler quelques sorties initialement prévues à Vassivière. L'année scolaire ayant repris son cours, les activités du centre ont également repris le mercredi et l'accompagnement à la scolarité vient de débiter pour les enfants de l'école élémentaire de Felletin.

La construction de la nouvelle structure d'accueil des activités est bien avancée et nous nous installerons dans ces nouveaux locaux dès la fin des travaux d'aménagement, sans doute dès le début de l'année 2008.

Nous pourrions ainsi accueillir davantage d'enfants et surtout tous ceux qui manifestent le désir de nous rejoindre.

Dans le cadre de cette augmentation de capacité, l'association vient d'embaucher une jeune fille en contrat d'apprentissage qui tout en suivant sa formation théorique au lycée agricole d'Ahun, sera employée

pendant une partie de son temps, une semaine sur deux et les vacances scolaires au centre de loisirs.

Dès la fin des travaux d'aménagement du centre nous convoquerons une assemblée générale pour finaliser le fonctionnement de l'association.

En attendant pour des renseignements généraux vous pouvez contacter le Président de l'association Henri Roudier au 05 55 66 41 81 et pour tous les renseignements concernant les inscriptions la directrice Sandra TROCME au 06 71 18 55 41.

Henri Roudier
Président



Sortie à Vassivière

Sur les stades avec l'U.S.

Lourdement sanctionnée lors de la fin de saison précédente, l'USF a perdu de nombreux éléments, et non des moindres, partis sous d'autres cieux...

Elle doit donc évidemment revoir à la baisse ses objectifs et l'accession de l'équipe B à la seconde division, difficilement acquise pourrait bien s'avérer un calvaire.

L'équipe dirigeante qui n'a pu engager que 2 équipes devra se contenter d'assurer leur maintien, une tâche qui s'annonce bien aléatoire. Pour espérer y parvenir tous les

licenciés devront donner le meilleur d'eux-mêmes et ne pas se décourager après un début de saison catastrophique. L'année du centenaire du club ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Heureusement, le succès grandissant de l'école de Football fait la fierté du club et devrait assurer sa pérennisation. Remerciements félicitations à tous les bénévoles qui s'y impliquent

Michel Lacorre
Vice-Président de l'USF

Echos de l'Union cycliste

En attendant l'assemblée générale, le samedi 24 novembre, qui permettra de dresser un tableau complet de l'activité du club en 2007 et ouvrira des perspectives pour 2008, nous pouvons esquisser un premier bilan de la saison cycliste 2007, tant en ce qui concerne l'activité des licenciés que celle des organisations.

1-Les licenciés : C'est bien sûr l'équipe première FFC, avec J.L Masdupuy, Noël Gagnant, Julien Texier et Vincent Guillout qui est la vitrine du club. Après la deuxième place à la Route Limousine, nos « mousquetaires » ont confirmé tout l'été qu'ils étaient parmi les meilleurs 1ère catégorie du Sud-Ouest. En 2ème et 3ème catégorie F.F.C., Marc Dejammet, Michel Commergnat et J.C Riffaud ont effectué une bonne saison alors que les titulaires d'une double licence FFC et UFOLEP, Urbaniak, Fenille, Brécharde et Goiset figurent parmi les meilleurs régionaux UFOLEP et ont démontré en F.F.C. qu'ils avaient largement le niveau 3ème catégorie.

En cyclotourisme, si les sorties du mercredi (RDV à 14h au Monument aux Morts) ont connu des fortunes diverses en raison notamment des conditions atmosphériques défavorables, certains licenciés ont participé à plusieurs randonnées de la F.F.C.T., en dehors de celles organisées par le club : à Guéret, Objat, Périgueux (semaine fédérale), il y a eu des maillots de Felletin.

2-Les organisations : les courses de St Frion (13 mai) et St Quentin la Chabanne (15 août), Magnat l'Etrange (19 août) et La Courtine (8 septembre) se sont déroulées dans de bonnes conditions et en présence d'un public généralement fourni et chaleureux. Alors que l'on constate une très forte érosion du calendrier des compétitions et la diminution du nombre de coureurs en activité, l'UCF maintient des courses cyclistes qui contribuent à l'animation des bourgs en développant une ambiance festive.

L'exemple de Magnat l'Etrange où, depuis des années, un défilé de chars, préparé par les associations de la commune suit l'arrivée de la course cycliste, est une très bonne illustration de ce que nous recherchons.

En 2008, nous espérons que la ville de Felletin renouera avec la traditionnelle course cycliste le jour de la fête patronale ; la mauvaise image du vélo et sa perte de visibilité médiatique ne sont pas inéluctables.

En cyclotourisme, les 3 randonnées organisées par le club ont obtenu une participation en hausse par rapport à 2006 :

- 24 pour le Puy de Dôme (17 juin)
- 38 pour la jojo (le 8 juillet), malgré la pluie
- 37 pour les 1000 virages (le 18 août) sur un nouveau circuit qui a été très apprécié.

Jean-François Pressicaud

Cantate en FA : pour le plaisir de chanter ensemble

La chorale « Cantate en FA » a repris ses activités, début septembre. Les répétitions ont lieu tous les mardis à 20h en alternance à Felletin (espace Tibord Du Chalard) et à Aubusson (école de musique)

Le répertoire est varié : de la Renaissance à la musique contemporaine, de la musique religieuse aux variétés.

« Cantate en FA », participe à la vie locale et contribue agréablement à son animation. De nombreux concerts et animations se font chaque année et font ainsi connaître

et aimer la musique, qui est indispensable à la bonne vie.

Des stages de formation vocale sont proposés, ils ne sont pas obligatoires, mais recommandés.

Nous accueillons des voix, jeunes, et anciens, femmes et hommes ; vous êtes tous les bienvenus. Il suffit d'aimer chanter. Lire la musique n'est pas obligatoire.

Renseignements :

François Clemenceau 05 55 66 48 94

Frantz Auril : 05 55 67 21 43



CYBER BASE

Un été animé à la Cyber base

Malgré la météo, l'été fut chargé en animations à la Cyber base. Tout d'abord il y a eu les balades numériques, les participants ont pu apprendre à se servir d'un appareil photo numérique et réaliser des petites retouches d'image. Pour les plus petits l'animation « Découverte du monde » a permis de découvrir virtuellement le Burkina Faso et de rencontrer le groupe folklorique du Burkina-Faso.

Nous avons aussi pu constater, en cette période estivale une hausse de la fréquentation de la Cyber base (avec aujourd'hui 490 adhérents à l'association), et nous vous remercions de votre visite.

Actualités

On notera l'arrivée au mois de Juillet de Jean-Noël, un nouvel animateur qui pourra désormais vous accueillir à la Cyber base au coté de Frédérique. Celui-ci aura la tâche de reprendre le flambeau de Mickaël, parti vers d'autres horizons.



Jean-Noël au coté d'une utilisatrice

LE VIRTUEL FAIT SA RENTRÉE À LA CYBER BASE

Le programme de la rentrée de la Cyber Base ne manque pas d'entrain.

Tout d'abord l'activité d'aides aux acquisitions scolaires pour les enfants de l'école primaire de Felletin reprend tous les mardis de 16h30 à 18h, à partir du mois d'octobre.

L'atelier « Les premiers pas », qui selon son rythme donne des bases d'informatique, aura lieu tous les mardis sur inscription de 14h à 15h à partir du 2 octobre.

Tous les quinze jours, nous vous donnons rendez-vous à la médiathèque d'Aubusson à partir du mercredi 3 octobre de 10h à 12h, pour un atelier d'initiation à l'informatique, au traitement de texte et à Internet. Des déplacements sont aussi prévus dans la commune de Saint Maixant le mercredi après midi, différents thèmes seront abordés tout au long de l'année.

Les déplacements dans la commune de Vallière le mercredi matin débiteront le mercredi 24 octobre avec des ateliers d'initiation à l'informatique.

D'autres animations et déplacements dans les communes proches de Felletin vous seront communiqués ultérieurement.

LAMIFA - Cyber Base

4 rue Feydeau - 23500 Felletin
Tel. 05 55 66 71 10 - contact@cyberbase-felletin.fr
www.cyberbase-felletin.fr

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Atelier Premiers pas

Les Mardis à 14h, atelier permettant d'acquérir les bases de l'informatique

Animation avec les enfants de Felletin

Aide aux acquisitions scolaires par le biais de logiciel ludoéducatif les mardis de 16h30 à 18h

Initiations Individuelles

Que vous soyez en famille ou seul, venez vous initier à la navigation sur Internet. Venez créer votre boîte aux lettres électronique pour envoyer des emails à vos amis, à votre famille....

Déplacements à St - Maixant

Mercredi 24 Octobre à 16h, réalisation d'un traitement de texte, mise en page.

Plusieurs thèmes vous seront proposés, inscription obligatoire auprès de la mairie de St-Maixant au 05 55 66 12 56

Déplacements à Vallière

Mercredi 24 Octobre à 10h, initiation à l'informatique

Atelier à la Médiathèque d'Aubusson

Mercredi 17 Octobre à 10h Initiation à Windows, Réalisation d'un traitement de texte, mise en page, ...

Mercredi 14 novembre à 10h Initiation au traitement de texte, mise en page, correcteur orthographique, enregistrement

Horaires et tarifs

Mardi	10h - 12h	13h30 - 20h
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Jedi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Vendredi	10h - 12h	
Samedi		14h - 17h

Adhésion Cyber base 2€ - Consommation horaire 2€
Forfait de 5H à 7€ et de 10H à 13€
Initiation 3€ - Forfait de 5H d'initiation 14€ et 10H d'initiation 28€

Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h ainsi que pour les recherches d'emploi.



Le soleil avait rendez-vous avec le 30e Festival !

Le 30e Festival Danses, Musiques et Voix du Monde de Felletin a une fois de plus brillé de mille feux en août dernier !

12 groupes sont venus enchanter Felletin pendant cinq jours : Arménie, Autriche, Auvergne, Biélorussie, Bolivie, Burkina Faso, Chine, Creuse, Lettonie, Sardaigne, Tahiti et Vietnam.

C'est avec un grand succès que le Festival a fêté son anniversaire et a soufflé ses 30 bougies sur un gâteau humain géant à l'occasion du spectacle du samedi soir !

Des spectacles de très haut niveau avec des mises en scène, une ambiance plus que festive, du soleil, des groupes humainement et artistiquement formidables, de nouvelles animations, une nouvelle décoration, des bénévoles acharnés et motivés, un public fidèle... des ingrédients qui ont permis cette belle réussite !

Ce trentième Festival restera un grand moment et restera une édition gravée dans l'histoire du Festival.

C'est donc sur ces fabuleux souvenirs et sur cette envie d'animer Felletin et vivre cette aventure humaine incroyable que l'Association Les Portes du Monde travaille activement à la préparation du 31e Festival qui aura lieu du 6 au 10 août 2008 !



tin

Voyager et connaître de nouveaux horizons....

Avec la nouvelle saison de conférences organisées en synergie avec Connaissance du Monde. Voici les destinations que vous allez découvrir :

- 🌐 **Mercredi 10 octobre 2007 : Islande – Le galop de feu**
- 🌐 Mercredi 21 novembre 2007 : l'Afrique de ma vie – 35 ans de safari
- 🌐 Mercredi 5 décembre 2007 : Réunion – Maurice – Rodrigues
- 🌐 Mercredi 16 janvier 2008 : Chine – la mémoire d'un peuple
- 🌐 Mercredi 27 février 2008 : Nouvelle – Zélande
- 🌐 Mercredi 26 mars 2008 : Le peuple de l'Alpe

Toutes les conférences ont lieu à 20h30, à l'espace Tibord Du Chalard de Felletin (ancienne Mairie).

N'oubliez pas que la Boutique ...est ouverte toute l'année ! Alors venez découvrir nos produits issus du commerce équitable : thés, colliers, tissages, sacs...

Vous pourrez également y rencontrer un lissier qui vous expliquera et vous fera des démonstrations du tissage de basse lisse.

Alors venez nous voir !!



Office de tourisme de Felletin

Les Journées de la Laine : la renaissance des savoir-faire lainiers

FELLETIN
Porte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin
CREUSE

26 27 28
OCT
2007

8èmes
Journées de la
LAINE

OFFICE DE
TOURISME

Renseignements :
Office de Tourisme
Place Quinault 23500 FELLETIN
05 55 66 54 60
ot@mairie-felletin.fr

Exposition
« Les Maisons en Feutre »
- 24 octobre au 04 novembre -
Une collection insolite de cabanes et yourtes
en feutre créées par Frédérique Morrel
Salle Polyvalente, tous les jours de 14h à 18h

Fort d'une tradition et d'un savoir-faire textile à valoriser (la tapisserie d'Aubusson Felletin), l'Office de Tourisme de Felletin a souhaité axer son développement touristique autour des savoir-faire liés à la laine. C'est ainsi qu'en 2000, l'évènementiel « Les Journées de la Laine » voit le jour. La volonté première de l'Office de Tourisme de Felletin étant de sensibiliser le public aux savoir-faire lainiers présents sur son territoire (tissage de basse-lisse, teinture, cardage et filage), de réunir les acteurs de la filière laine mais par-dessus tout, de créer un véritable moment d'échange et de convivialité entre professionnels de la laine et grand public.

Après 7 années d'existence, nous sommes forcés de constater que la manifestation est devenue un évènement incontournable. A ses débuts, le salon accueillait une dizaine d'exposants. En 2006, quelques 50 exposants venus des quatre coins de la France et même d'Europe, avaient fait le déplacement pour se retrouver à Felletin. Toujours en 2006, les journées de la laine ont accueilli plus de quatre mille visiteurs. Gageons que l'édition 2008 connaîtra le même succès !

Nouveauté 2007 :

Cette année, l'office de tourisme accueille l'exposition du Musée du Feutre de Mouzon (Ardennes) « Maisons en feutre ». Ce sera l'occasion de découvrir une collection insolite et originale entièrement élaborée à partir de feutre industriel. Créé par l'artiste Frédérique Morrel, ce « village » de cabanes en feutre s'inscrit dans la tradition des yourtes d'Anatolie ou de Mongolie.

Exposition ouverte du 24 octobre au 04 novembre
Salle polyvalente, Tous les Jours de 14h à 18h.

8èmes Journées de la Laine Programme

Vendredi 26 octobre 2007

- **Marché traditionnel** (en matinée)
Produits régionaux, producteurs et artisans....
- **Découverte de savoir-faire**
- Visite de la Filature de laines Terrade (10h, 14h30 et 16h)
- Visite des Ateliers de Tapisseries Pinton (10h30)
- **Café-Tricot** (les amoureux du tricot se donnent rendez-vous dans les cafés de Felletin) de 16h30 à 18h
- **Conférence « La Filière laine »**
Restitution de l'étude sur la structuration d'une filière laine en creuse - à 15h30

Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2007

Salle du Gymnase Entrée libre
Samedi de 10h à 19h - Dimanche de 10h à 18h

SALON DE LA LAINE

« zoom sur le Mohair et la teinture végétale »

- **Exposition-vente, Animations**
Des artisans, venus de la France entière présentent leurs créations :
Filateurs, Tisserands, Tanneurs, Matelassiers...
Une exposition artisanale thématique unique
- **Ateliers-Rencontre**
Démonstration de savoir-faire : Cardage, Tissage, Tricot, Feutre, Teinture, tapisserie de basse-lisse, tapisserie à l'aiguille...
Petits et grands pourront s'initier aux secrets de la laine
- **Présentation d'animaux**
Des éleveurs passionnés présentent au public leurs animaux producteurs de laine : lapins angora, chèvres, alpagas...
- **Spectacle avec les « Tirelaine »**
Cette compagnie théâtrale fait rêver petits et grands avec ses contes de laine et spectacles de marionnettes
- **Ateliers Enfants**
Confection de tricotins, pompons, collages de laines cardées...
- **Exposition « Maisons en feutre »** du Musée du Feutre de Mouzon (Ardennes). Une collection insolite et originale créée par l'artiste Frédérique Morrel
- **Conférence-débat « Les plantes tinctoriales »**
Samedi 27 octobre à 15h, Thierry Thévenin, producteur de plantes et secrétaire général du syndicat SIMPLÉS viendra faire part de son expérience en matière de teinture végétale

Felletin, Café tricot au café Cluzel



Amoureux de la laine et des aiguilles et autres tricoteurs et tricoteuses passionnés, cette information vous concerne en priorité.

Felletin, Berceau de la tapisserie, renouvelle la tradition textile et organise un café tricot tous les derniers vendredis du mois

L'occasion d'échanger conseils et savoir-faire, d'apprendre de nouveaux points ou de nouvelles techniques autour d'un café. L'ambiance se veut

résolument décontractée et conviviale.

Une manière originale de démocratiser ce loisir remis au goût du jour depuis quelques années et de donner envie d'essayer à ceux qui n'osent pas – ou plus – de tricoter ou de s'y (re)mettre.

Café Tricot au Café Cluzel (Place Courtaud)
Le dernier vendredi du mois à partir de 15h30
Renseignements complémentaires :
Office de Tourisme de Felletin 05 55 66 54 60

Randonner, marcher, cheminer, vadrouiller, promener, balader...!

C'est ce que vous propose Rando Sud Creuse et bien d'autres choses encore !

Après une saison estivale sur le thème de la grisaille mais qui n'a pas empêchée certaines randonnées de faire le plein de bons moments comme notamment la rando Laine à Gioux, la gourmande de Chambrouitière, les crêpes de Treichazeix, la balade spectacle du Festival..., Rando Sud Creuse reprend ses activités régulières, et notamment le rendez-vous du mercredi.

Vous avez envie de prendre l'air, de vous retrouver en toute convivialité, de pratiquer une activité physique régulière, de découvrir le charme des petits chemins champêtres, traverser des villages typiques, rencontrer une faune et une flore caractéristiques, venez marcher avec nous !



Tous les mercredis après-midi, Rando Sud Creuse vous propose une sortie d'environ 10 km dans tout le secteur sud creusois et sur le plateau de Millevaches.

D'autres sorties ont aussi lieu les samedis ou dimanche en cours d'année auxquelles se mêlent parfois la gastronomie, d'autres fois le spectacle, de temps en temps l'ivresse des sommets, et souvent la gourmandise... !

Si vos pieds vous démangent, si vos jambes réclament de grands espaces et si vos chaussures s'ennuient venez nous rencontrer nous avons pleins d'autres chaussures à leurs présenter et beaucoup d'histoires de chemin à raconter !



L'association travaille aussi sur la réalisation d'un tee-shirt qui sera en vente à l'Office de Tourisme de Felletin pour porter les couleurs de Felletin et du club Rando Sud Creuse lors des sorties départementales et des randonnées hors de la Creuse.

(bientôt disponible)

Et avant de rentrer dans l'hiver, l'association proposera un Bal Trad ouvert à tous et animé par le groupe « Per Ben La Dansar »

le 17 novembre (date à confirmer) afin de réunir l'ensemble des marcheurs autour d'une animation originale et pour une fois de bouger les pieds différemment que sur les chemins ! Soyez les bienvenus ! Ce sera aussi l'occasion de découvrir en image toutes les activités de l'association et ses kilomètres de chemins parcourus !

Contact :

Rando Sud Creuse – Office de Tourisme de Felletin :
Frédéric Houssard – 05 55 66 54 60



BATINOV' Felletin

L'Association FELLETIN PROMO BAT organise son 4^{ème} salon du bâtiment « BATINOV' Felletin » les 06 et 07 décembre 2007 au Lycée des Métiers du Bâtiment de FELLETIN (23).

Cette manifestation, destinée aux élèves du lycée, aux professionnels du bâtiment et au grand public, est l'occasion d'avoir un nouveau regard sur le bâtiment en alliant tradition et modernité.

En 2006, plus de 1 500 visiteurs ont pu profiter des informations et des conseils des 60 exposants présents.

Au cours de ce salon, ouvert en entrée libre de 10h à 19h le 06 décembre et de 10h à 17h le 07 décembre, les visiteurs pourront découvrir des stands dans domaines

très variés : l'isolation, la couverture, l'aménagement intérieur, les énergies renouvelables, les modes de chauffage écologiques, les nouveaux matériaux, l'équipement, l'outillage, la rénovation, les véhicules, la construction bois, la gestion et la reprise d'entreprise...

Ainsi, les artisans du bâtiment en quête de nouveaux produits et les particuliers souhaitant réaliser des travaux dans leur habitation pourront trouver une information riche et complète.

En parallèle de la soixantaine de stands animés par des techniciens professionnels, des démonstrations et des conférences gratuites ouvertes à tous se tiendront lors du salon.



Renseignements :

ASSOCIATION FELLETIN PROMO BAT
 (Association de promotion des métiers et des formations du bâtiment du LMB de FELLETIN)
 Lycée des Métiers du Bâtiment – Route d'Aubusson
 Tél. : 05 55 66 56 17
 E-mail : felletin-promobat@orange.fr

Agenda des Manifestations*

OCTOBRE

26 au 28 octobre : journées de la laine - gymnase municipal - entrée libre

28 oct : Cyclo cross de l'UCF - Vallon des Granges

NOVEMBRE

17 nov. : Bal trad de rando Sud Creuse - à confirmer - Rens : Office de tourisme, 05 55 66 54 60

18 nov. : loto du centre équestre - salle polyvalente

21 nov. : Conférence « Connaissance du Monde » sur l'Afrique - Espace Tibord du Chalard - 20h30.
Rens : association les Portes du Monde 05 55 66 43 00

DÉCEMBRE

5 déc. : Conférence « Connaissance du Monde » sur les îles : Réunion - Maurice – Rodrigues
- Espace Tibord du Chalard - 20h30
- Rens : association les Portes du Monde 05 55 66 43 00.

6 et 7 déc. : Batinov - LMB - Rens. Promobat 05 55 66 56 11

9 déc. : Thé dansant du Bel Automne

14 et 15 Déc. : Marché de Noël - comité de jumelage - Rens.05 55 66 51 11

* Liste non exhaustive

Du 24/05/2007 au 01/10/2007

NAISSANCE

Le 25/06/2007, LEBARON Gabin
Le 11/07/2007, DANIEL Keyah
Le 17/07/2007, GARON Enzo

Avec toutes nos félicitations.

MARIAGES

Le 30/06/2007 Nicolas RIGONNET et Delphine ROUBY
Le 11/08/2007 Jean-Baptiste MIGNARD et Viridiana VILLENEUVE
Le 29/09/2007 Jacky AYRAULT et Nathalie VERDON

Avec toutes nos félicitations.

DÉCÈS

Le 25/05/2007, André COUTURIER, Les Combes, 84 ans
Le 30/05/2007 Fernande CHASSAGNE, veuve TAMISIER, Résidence Sénior Jean Mazet, 96 ans
Le 14/06/2007 Gabrielle JARDY, veuve ARTIGE, Résidence Sénior Jean Mazet, 92 ans
Le 07/07/2007 Raymond VALÉRIAUD, Résidence Sénior Jean Mazet, 86 ans
Le 19/07/2007 Fernand ANJOT, rue des Granges, 90 ans
Le 27/07/2007 Gaston DEBORD, Résidence Sénior Jean Mazet, 81 ans
Le 28/07/2007 Fernande STOERMANN, veuve FIÉVET, Résidence Sénior Jean Mazet, 77 ans
Le 03/08/2007 Madeleine POUTARD, épouse LOUBET, Route de Vallières, 85 ans
Le 05/08/2007 André MAUDINAT, Résidence Sénior Jean Mazet, 84 ans
Le 18/08/2007 Louis MOULY, Résidence Sénior Jean Mazet, 100 ans
Le 08/09/2007 Paulette DESJARIGES, veuve LEFORT, rue de la Maison Rouge, 89 ans
Le 14/09/2007 Jeanne REINEMANN, veuve MOTET, Résidence Sénior Jean Mazet, 100 ans
Le 27/09/2007 Yvonne MURAT, résidence Sénior Jean Mazet, 94 ans
Le 08/05/2007 Pierre MARTINIE, rue de Beaumont, 92 ans

Avec toute notre sympathie.